

Armorstat Conjoncture

N°66 DECEMBRE 2019 | DONNÉES AU 30 SEPTEMBRE 2019

Comparaisons 3^e trimestres 2018/2019

BRETAGNE⁸⁵

ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUR

EMPLOI
CHÔMAGE

MÉNAGES
LOGEMENT

TOURISME
AGRICULTURE

ENTREPRISES

- Créations d'entreprises
- Dépôts de bilan et redressements judiciaires
- Crédits à l'équipement
- Permis de construire de locaux
- Investissements des entreprises
- Chiffres d'Affaires des entreprises

COMMERCE EXTERIEUR

- Valeur des exportations

EMPLOI CHÔMAGE

- Emploi salarié (2^e trim. 2019)
- Chômage

MÉNAGES LOGEMENT

- Consommation des ménages
- Permis de construire (logements neufs)
- Crédits à l'habitat
- Crédits à la consommation
- Immatriculations de voitures
- Bénéficiaires RSA-Prime d'Activité

TOURISME AGRICULTURE

- Fréquentation touristique
- Tonnages produits de la pêche
- Agriculture

SYNTHÈSE

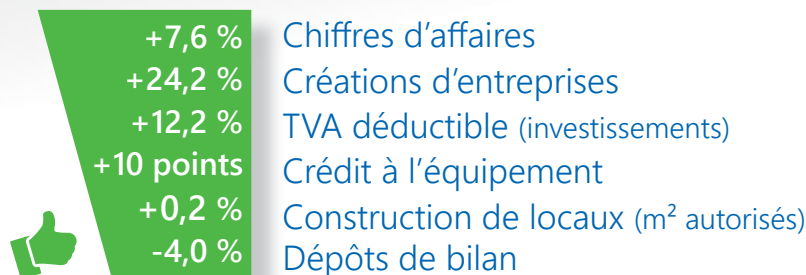
La tendance globale sur le 3^e trimestre 2019 est à l'amélioration des principaux indicateurs économiques. La consommation des ménages reste dynamique et tous les indicateurs qui concernent les entreprises sont bien orientés à un an d'intervalle : hausse des chiffres d'affaires, reprise des investissements, boom des créations d'entreprises, progression des exportations.

Cette amélioration économique se traduit au niveau du marché du travail par une augmentation des effectifs salariés et un recul du nombre total de chômeurs (Catégories A, B et C) ainsi que des demandeurs d'emploi de Catégorie A (n'ayant exercé aucune activité). Cette amélioration a profité aux chômeurs de longue durée (près de la moitié des demandeurs d'emploi) mais pas aux seniors (27,5 % de la demande d'emploi). Les mouvements sociaux de décembre contre la réforme des retraites pourraient entraîner une légère dégradation de ce bilan, notamment s'il se prolonge début 2020.

ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

ACTIVITÉS DES ENTREPRISES



CHIFFRES D'AFFAIRES

Le montant total des chiffres d'affaires (CA) déclarés par les entreprises au 3^e trimestre 2019 s'est élevé à 6,9 milliards d'€, niveau le plus haut atteint au cours d'un 3^e trimestre depuis 6 ans. La progression à un an d'intervalle (+7,6 % pour l'ensemble des secteurs) résulte pour l'essentiel des Grandes Entreprises* (+18,6% de CA), les autres établissements, qui relèvent directement de la DGFIP des Côtes d'Armor, enregistrant une hausse de 3,9%.

Les CA des quatre principaux secteurs (commerce, industrie, agriculture et construction) ont progressé. Parmi les autres secteurs, à noter la forte progression du CA des secteurs des *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* (+13,2 %) ainsi que des *Activités de services administratifs et de soutien* (+10,7 %). A l'inverse, les secteurs de la *Santé humaine et action sociale* et du *Transport, entreposage* présentent des chiffres d'affaires en repli sur les 9 premiers mois de l'année.

* Sociétés dont le chiffre d'affaire ou le total de l'actif brut est au moins égal à 400 millions d'€ (DGFIP-DGE).

CHIFFRES D'AFFAIRES DES ENTREPRISES (EN €) POUR LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ - Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année
Source : Direction Départementale des Finances Publiques (DGFIP)

	Janvier à sept 2019	Variation 2018/2019
Agriculture, sylviculture et pêche	2 291 019 766	1,0 %
Industrie manufacturière	6 152 433 056	8,3 %
Construction	1 755 827 490	9,0 %
Commerce, réparation d'automobiles	6 595 235 028	3,3 %
Transports et entreposage	539 692 050	-11,5 %
Hébergement et restauration	471 632 676	4,5 %
Activités financières et assurances	604 308 136	1,6 %
Activités immobilières	338 470 933	3,4 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	578 814 399	13,2 %
Activités de services administratifs, de soutien	395 253 236	10,7 %
Santé humaine et action sociale	227 391 329	-14,1 %
Autres activités de services	243 687 777	7,8 %
CA de l'ensemble des secteurs	20 713 650 473	4,8 %

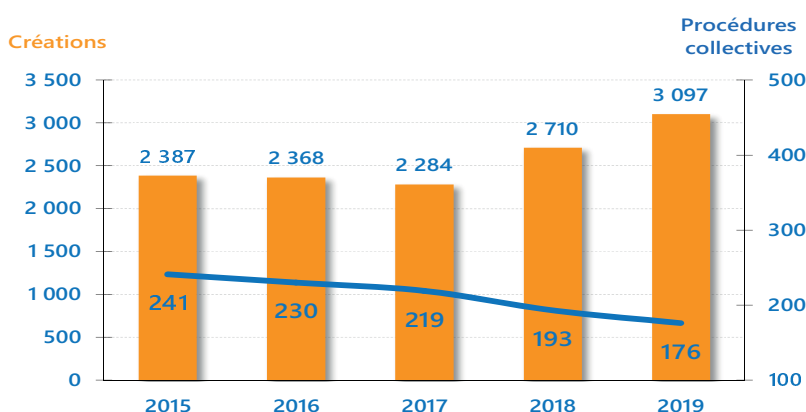
CRÉATIONS ET DÉPÔTS DE BILAN

1 007 entreprises ont été créées dans le département des Côtes d'Armor au cours du 3^e trimestre 2019, volume en hausse de 24,2 % à un an d'intervalle (Bretagne et France métropolitaine : +17 %). Le nombre d'entreprises nouvelles créées au cours des 9 premiers mois de l'année (3 097) atteint son niveau le plus élevé depuis 2000. La création d'entreprises individuelles (+14 %) bénéficie de la forte hausse des créations de micro-entreprises (+29 %).

48 liquidations et redressements judiciaires ont été prononcés au cours du 3^e trimestre 2019, chiffre en baisse de 4 % à un an d'intervalle, proportion moindre que celles observées à l'échelle régionale (-10,9 %) et nationale (-6,7 %).

CRÉATIONS ET DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Données cumulées des 9 premiers de chaque année
Sources : INSEE, Greffes du Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

INVESTISSEMENT

Le montant de TVA déductible sur immobilisations, principal indicateur de l'investissement des entreprises, s'est élevé à 53 millions d'€ au 3^e trimestre 2019 (+12,2 % à un an d'intervalle), soit le plus haut niveau atteint depuis 2013 au cours d'un 3^e trimestre.

Cette progression résulte pour l'essentiel du dynamisme des Grandes Entreprises* qui affichent une progression de 56 % de TVA déductible à un an d'intervalle.

* Sociétés dont le chiffre d'affaire ou le total de l'actif brut est au moins égal à 400 millions d'€ (DGFIP-DGE).

CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT

L'encours des crédits à l'équipement des entreprises a progressé de 11,64 points à un an d'intervalle, hausse la plus forte enregistrée depuis 2002.

L'encours des dépôts à vue est de nouveau en hausse (+50,5 points à un an d'intervalle) contrairement à l'épargne financière qui a très légèrement baissé (-0,07 point).

CONSTRUCTION

La construction de 158 353 m² de locaux professionnels a été autorisée au 3^e trimestre 2019, volume en hausse de 0,2 % à un an d'intervalle.

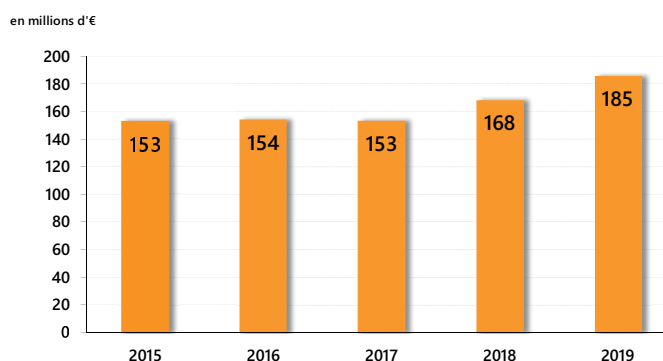
Cette très légère progression est portée par la construction de locaux dédiés principalement à l'industrie, au commerce et aux hébergements hôteliers. A l'inverse, les surfaces autorisées de bureaux, locaux artisanaux, entrepôts et immeubles de service public ou d'intérêt collectif sont en retrait par rapport au 3^e trimestre 2018.

La situation est moins favorable au niveau des bâtiments mis en chantier : -1,0 % de surfaces commencées à un an d'intervalle. Cette diminution concerne les bâtiments agricoles et les entrepôts, leur retrait n'étant pas compensé par la progression des autres catégories de locaux.

TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOBILISATIONS INDICATEUR DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

(EN MILLIONS D'€) - Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année

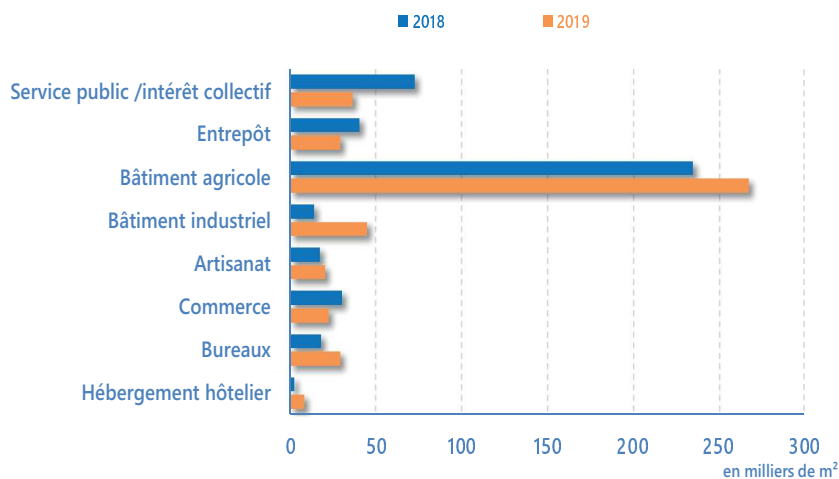
Source : Direction Départementale des Finances Publiques (DGFIP)



SURFACES AUTORISÉES DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année 2018 et 2019

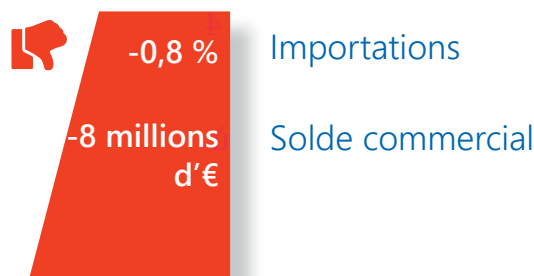
Source : DREAL



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS



↑↓ IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Le montant en valeur des exportations s'est élevé à 295 millions d'€ au 3^e trimestre 2019, chiffre en hausse de 8,4 % par rapport au 3^e trimestre 2018 (Bretagne : +8,8 %).

Parmi les principaux produits exportés, quatre progressent à un an d'intervalle : les produits informatiques (+9,8 millions d'€), les produits des IAA (+8,9 millions d'€), les produits agricoles (+0,9 million d'€) et les machines industrielles et agricoles (+0,2 million d'€). Toutes les autres exportations sont en baisse notamment les produits métallurgiques et métalliques (-1,3 million d'€) ainsi que les produits textiles, habillement, cuir (-1 million d'€).

Le montant des importations au 3^e trimestre 2019 atteint 303 millions d'€, volume en diminution de 0,8 % par rapport au 3^e trimestre 2018 (-2,5 millions d'€).

La plus forte baisse touche les produits chimiques, parfums et cosmétiques (-12,3 millions d'€ à un an d'intervalle), très loin devant les produits agricoles et les produits textiles, habillement, cuir (-1,6 millions d'€ chacun). A l'opposé, les importations de produits informatiques (+7,3 millions d'€) et de machines industrielles et agricoles (+1,6 million d'€) ont progressé.

SOLDE COMMERCIAL

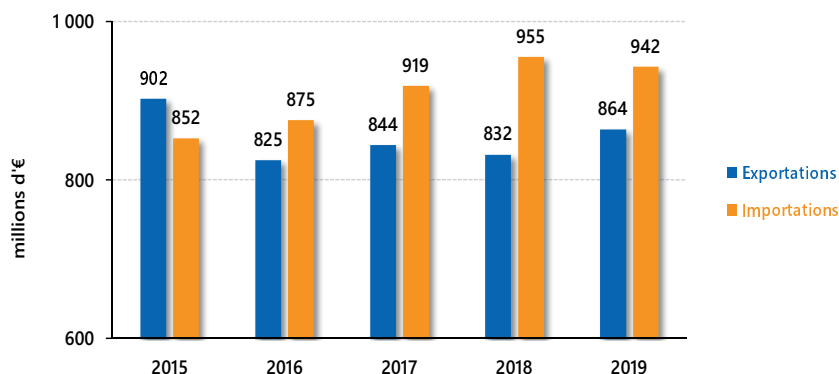
Le solde commercial des Côtes d'Armor, en diminution régulière depuis 2013, est négatif depuis 2016. Pour le 3^e trimestre 2019, le déficit s'élève à 8 millions d'€.

5 postes affichent un déficit conséquent : produits métallurgiques et métalliques, produits informatiques, électroniques et optiques, produits caoutchouc, plastique et miniers, bois-papier-carton et machines industrielles et agricoles. A l'inverse, les IAA affichent toujours un solde commercial excédentaire (+89 millions d'€).

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS (EN MILLIONS D'€ COURANTS)

Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année

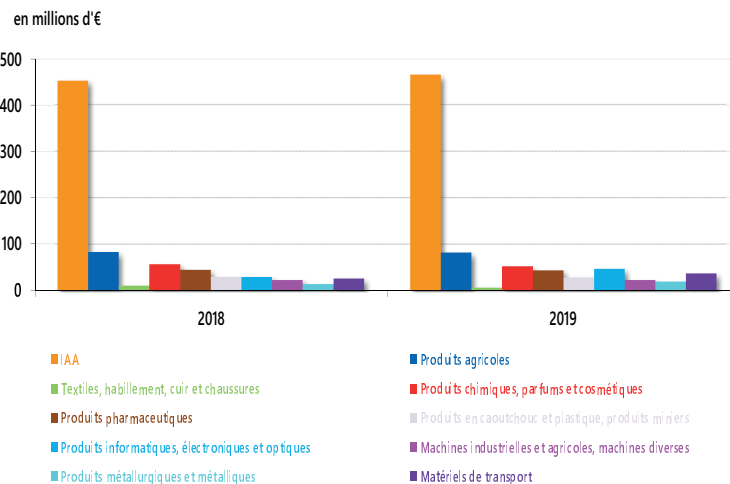
Source : Direction Régionale des Douanes Bretagne



PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS (EN MILLIONS D'€ COURANTS)

Données cumulées des 9 premiers mois de de chaque année

Source : Direction Régionale des Douanes Bretagne



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

EMPLOIS SALARIÉS SECTEUR PRIVÉ

+0,9 %
-0,5 pt
-70,5 %
-1,9 %



Emplois salariés privés (2nd trimestre)
Taux de chômage (2nd trimestre)
Heures de chômage partiel
Demandeurs d'emploi (Cat. A, B, C)



+0,8 %

Ruptures conventionnelles
homologuées de CDI

**COMPARAISON CÔTES D'ARMOR,
BRETAGNE ET FRANCE**

Au 30 septembre 2019, 126 654 emplois salariés privés étaient recensés en Côtes d'Armor (+1 096 par rapport à septembre 2018).

L'augmentation relative (+0,9 %) est moins soutenue qu'à l'échelle régionale (+1,6 %) ou nationale (+1,3 %). L'emploi salarié progresse cependant régulièrement depuis 2015 et a atteint, en 2019, son plus haut niveau pour un 3^e trimestre.

Cette embellie a profité à tous les secteurs d'activité, mis à part celui du Commerce en très légère baisse (-0,2 %). Les plus fortes augmentations concernent les secteurs de l'Intérim (+ 261 emplois, +3,6 %) et de la Construction (+259 emplois, +2,1 %), tendances également observées au niveau régional. L'activité intérimaire se concentre principalement dans les industries agroalimentaires et la construction.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR SECTEUR - Données brutes

Source : Urssaf Bretagne (emploi salarié secteur privé, hors secteur agricole)

Côtes d'Armor	Septembre 2018	Septembre 2019	Variation sur 12 mois
Industrie	23 741	24 041	+ 1,3 %
Construction	12 572	12 831	+ 2,1 %
Commerce	23 265	23 230	- 0,2 %
Hôtels, cafés, restaurants (HCR)	7 701	7 720	+ 0,2 %
Autres services	50 984	51 276	+ 0,6 %
Intérim	7 295	7 556	+ 3,6 %
Total emploi salarié 22	125 558	126 654	+ 0,9 %
Bretagne			
Industrie	158 371	160 223	+ 1,2 %
Construction	70 461	72 231	+ 2,5 %
Commerce	143 881	145 209	+ 0,9 %
Hôtels, cafés, restaurants (HCR)	51 649	52 923	+ 2,5 %
Autres services	360 700	366 593	+ 1,6 %
Intérim	42 201	43 623	+3,4 %
Total emploi salarié	827 263	840 802	+ 1,6 %

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN CÔTES D'ARMOR

Données brutes

Source : Urssaf Bretagne (emploi salarié secteur privé, hors secteur agricole)



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LE CHÔMAGE EN CÔTES D'ARMOR

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

47 906 demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle Emploi au 3^e trimestre 2019 (données brutes en moyenne trimestrielle, Catégories A, B, C), chiffre en baisse sur un an de 1,9 % (France métropolitaine et Bretagne : -1,7 %).

6 597 demandeurs d'emploi étaient âgés de moins de 25 ans, effectif en baisse de 6,6 % par rapport au 3^e trimestre 2018. Cette tendance est plus prononcée en Côtes d'Armor qu'en Bretagne (-5,2 %) et, surtout, qu'au niveau national (-2,9 %).

13 174 personnes de 50 ans et plus étaient inscrites à Pôle Emploi en moyenne sur le 3^e trimestre 2019. Le nombre de seniors demandeurs d'emploi augmente toujours (+1,5 % par rapport au 3^e trimestre 2018), à un rythme identique à celui observé entre les 3^e trimestres 2017 et 2018.

23 038 personnes étaient au chômage depuis plus d'un an, effectif en baisse de 0,3 % sur un an, ce qui n'était pas arrivé depuis 2008 au cours d'un 3^e trimestre. Cette diminution du chômage de longue durée est du même ordre que celle constatée au niveau national (-0,4 %), alors qu'il continue de progresser à l'échelle de la Bretagne.

25 783 demandeurs d'emploi n'avaient pas du tout travaillé au 3^e trimestre 2019 (Catégorie A), chiffre en recul de 1,6 % sur un an (Bretagne : -3,9 %, France métropolitaine : -2,4 %).

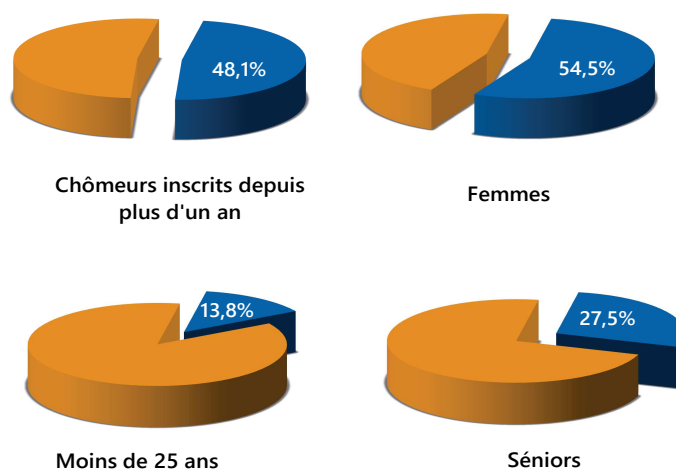
Enfin, 2 200 offres d'emplois ont été collectées par Pôle Emploi au cours du 3^e trimestre 2019, volume en hausse à un an d'intervalle alors qu'il a diminué à l'échelle de l'ensemble de la Bretagne.

Les emplois durables (plus de 6 mois ou CDI), qui représentent 50 % des offres d'emplois dans le département, ont progressé de 22,2 % à un an d'intervalle soit une hausse plus élevée que celle de la région Bretagne (+6,3 %).

REPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATEGORIES A, B, C

Données brutes en moyenne trimestrielle

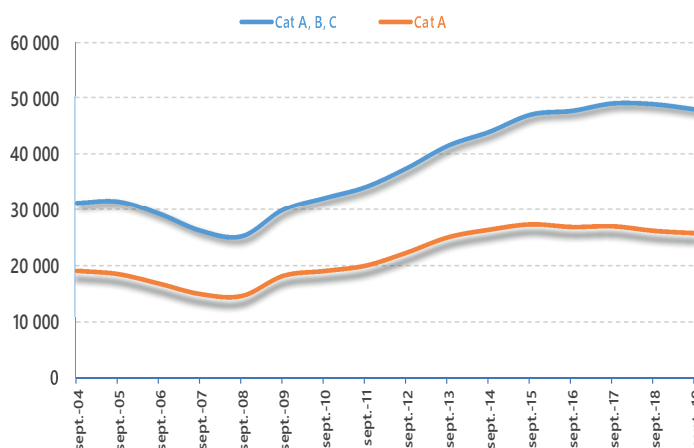
Source : Direccte



ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A ET DE CATÉGORIES A, B, C

Données brutes en moyenne trimestrielle

Source : Direccte



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LE CHÔMAGE EN CÔTES D'ARMOR



LE CHÔMAGE PARTIEL

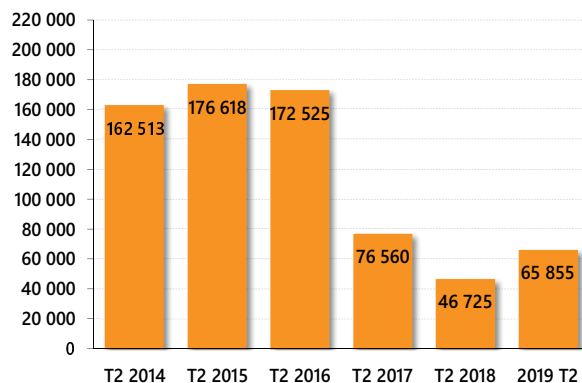
65 855 heures d'activité partielle ont été autorisées au 2nd trimestre 2019. Ce volume est en hausse de 40,5 % par rapport au 2nd trimestre 2018.

Cette progression est plus importante qu'au niveau régional (+32,6 %). Au niveau national, par contre, le volume d'heures autorisées diminue (-8, 2%).

NOMBRE D'HEURES AUTORISÉES D'ACTIVITÉ PARTIELLE

Données trimestrielles brutes

Source : DGEFP - exploitation Darès



RUPTURES CONVENTIONNELLES INDIVIDUELLES DE CDI

Le nombre de demandes d'homologations de ruptures conventionnelles de CDI reçues en Côtes d'Armor a diminué au cours du 3^e trimestre 2019.

683 demandes ont été enregistrées, volume en baisse de 1,6 % par rapport au 3^e trimestre 2018 (Bretagne : +6 %, France métropolitaine : +3,5 %).

Sur les 683 dossiers déposés, 668 demandes ont été homologuées au 3^e trimestre 2019, soit 97,8 %, taux très légèrement supérieur à celui constaté en Bretagne (96,0 %).

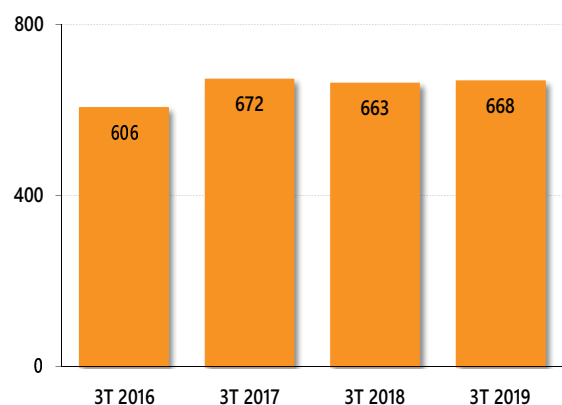
A un an d'intervalle, le nombre de demandes homologuées en Côtes d'Armor est restée relativement stable (+0,8 %) alors qu'il a nettement progressé en Bretagne (+7,9 %) ainsi qu'au niveau national (+3 %).

Le nombre de refus d'homologation par la DIRECCTE de demandes de ruptures conventionnelles de CDI (15 en Côtes d'Armor sur un total de 141 au niveau régional) a régressé dans tous les départements bretons, particulièrement en Côtes d'Armor (-51,6 %).

NOMBRE DE DEMANDES DE RUPTURES CONVENTIONNELLES DE CDI HOMOLOGUÉES

Données trimestrielles brutes

Source : Direccte



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LE TAUX DE CHÔMAGE : COMPARAISON RÉGIONALE ET NATIONALE

TAUX DE CHÔMAGE

Au 2nd trimestre 2019, le taux de chômage en Côtes d'Armor s'établissait à 7,5 % (Bretagne : 7 %, France métropolitaine : 8,2 %).

Le recul du taux de chômage en Côtes d'Armor (-0,5 point à un an d'intervalle) est identique à celui observé en Bretagne. Le taux costarmoricain reste cependant supérieur à celui des autres départements bretons, notamment à celui d'Ille-et-Vilaine (6,3 %).

TAUX DE CHÔMAGE

Sources : Direccte, Pôle Emploi, Insee

	DEFM Cat. A, B, C Variation entre juin 2018 et 2019	Taux de chômage au 2 nd trimestre 2019
Côtes d'Armor	- 1,9 %	7,5 %
Bretagne	- 1,7 %	7,0 %
France	- 2,4 %	8,2 %

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

Entre les 2nd trimestres 2018 et 2019, les taux de chômage ont reculé dans toutes les Zones d'emploi (ZE) bretonnes. Les baisses les plus fortes concernent les ZE de Lorient (-0,9 point), de Vannes et de Morlaix (-0,7 point).

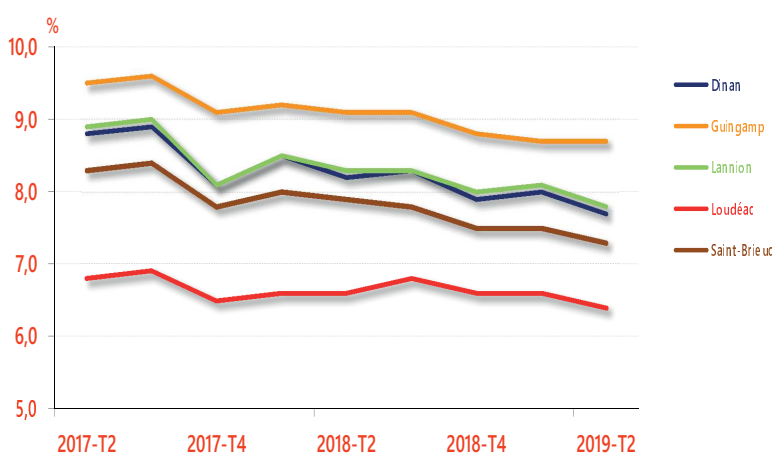
La ZE de Guingamp affiche toujours le taux de chômage le plus élevé des Côtes d'Armor et de Bretagne : 8,7 %, en baisse de 0,4 point sur un an.

A l'inverse, la ZE de Loudéac reste le territoire costarmoricain ayant le plus faible taux de chômage (6,4 %) et se positionne au quatrième rang à l'échelle régionale, juste derrière les ZE de Vitré (4,6 %), de Fougères (5,8 %) et de Rennes (6,3 %).

Les taux de chômage des ZE de Dinan et de Lannion restent importants (respectivement 7,7 et 7,8 %) mais la tendance est à l'amélioration avec un repli de 0,5 point sur un an, amélioration qui concerne également la ZE de Saint-Brieuc (taux de chômage de 7,3 % en diminution de 0,6 point à un an d'intervalle).

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS PAR ZONE D'EMPLOI

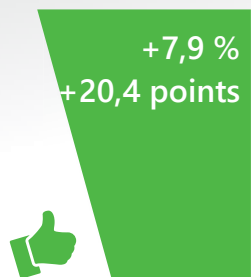
Source : Insee



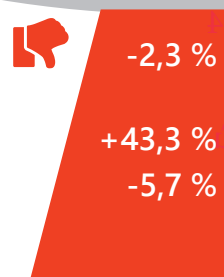
ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES



TVA collectée (consommation ménages)
Crédit à l'habitat

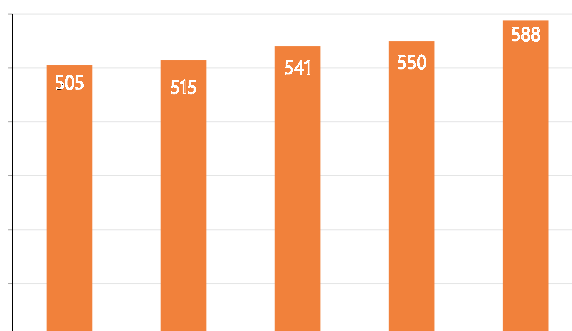


Permis de construire
de logements neufs
RSA, Prime d'activité
Immatriculations de
voitures neuves

TVA COLLECTÉE (EN MILLIONS D'€)

Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année

Source : Direction Départementale des Finances Publiques (DGFiP)



LA TVA COLLECTÉE

Le montant de TVA collectée en Côtes d'Armor au 3^e trimestre 2019 s'est élevé à 216 millions d'€, chiffre en hausse de 7,9 % sur un an. Cet indicateur, témoin du dynamisme de la consommation des ménages, augmente régulièrement depuis 2013.

Sur les 9 premiers mois de l'année, la consommation des ménages est restée dynamique avec une progression de 7 % du montant de la TVA collectée par rapport à la même période en 2018.

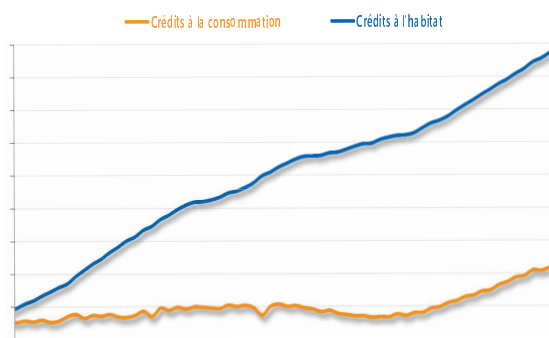
LE CRÉDIT

La progression de l'encours des crédits à l'habitat (+ 20,4 points entre septembre 2018 et septembre 2019) ainsi que des crédits à la consommation (+ 9,6 points) reste importante.

Comme les trimestres précédents, les dépôts des particuliers progressent. L'encours de leurs dépôts à vue gagne 17,7 points entre septembre 2018 et septembre 2019 et la progression de leur épargne financière (livrets A, livrets ordinaires, PEL et autres livrets) est toujours élevée (+ 5,8 points sur un an).

ÉVOLUTION DES INDICES DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Source : Banque de France



IMMATRICULATION DE VÉHICULES

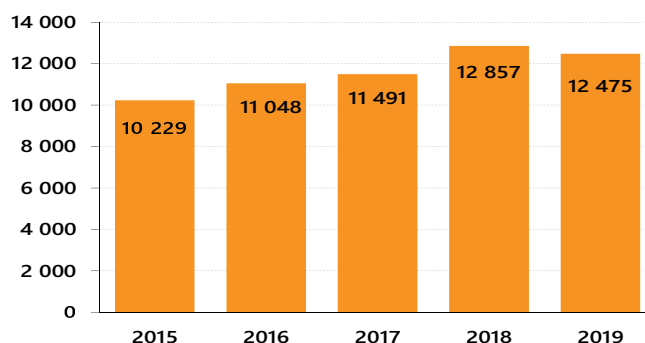
3 704 voitures neuves ont été immatriculées en Côtes d'Armor au cours du 3^e trimestre 2019, volume en baisse de 5,7 % à un an d'intervalle.

En données cumulées depuis le début de l'année, le nombre d'immatriculations est également à la baisse (-3,0 %), baisse comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (-1,5 %) mais inférieure à celle constatée en Bretagne (-3,8 %).

IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES DE TOURISME NEUFS

Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année

Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

LES LOGEMENTS NEUFS

Les logements autorisés :

716 permis de construire ont été délivrés au cours du 3^e trimestre 2019 (hors logements en résidence), volume en recul de 2,3 % par rapport au 3^e trimestre 2018 (Bretagne : +9,8 %). Le repli concerne aussi bien les logements collectifs (-6,1 % contre +14 % en Bretagne) que les logements individuels (-1,7 % contre +7,1 % en Bretagne).

En données cumulées depuis le début de l'année, le nombre de permis de construire pour des logements collectifs accordés en Côtes d'Armor est en très net repli (-48,2 %) mais en légère progression en ce qui concerne les logements individuels (+4,8 %).

Les logements commencés :

La tendance est plus favorable au niveau des logements commencés. Au cours du 3^e trimestre 2019, 773 logements (hors logements en résidence) ont été mis en chantier contre 574 à un an d'intervalle, soit un volume en hausse de 34,7 % (Bretagne : +17,8 %, tendance également à la hausse au niveau national).

Toutefois, cette progression au niveau des Côtes d'Armor ne concerne que les logements individuels (+42,3 %), le nombre de logements collectifs mis en chantier étant resté stable. Au niveau régional, la tendance d'évolution est identique pour les logements individuels alors que les collectifs diminuent (-21,3 % à un an d'intervalle).

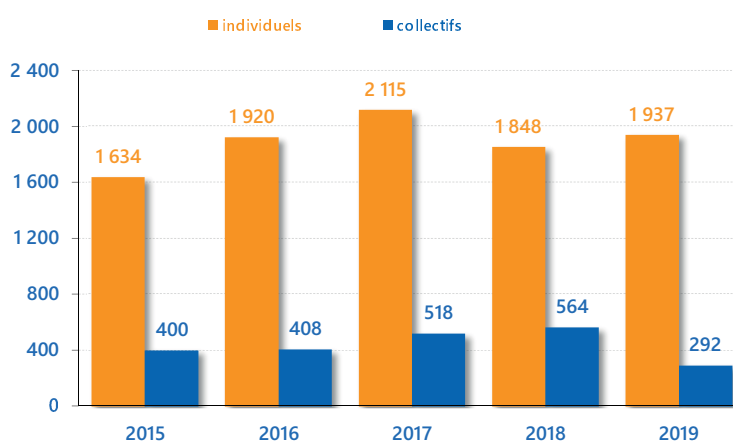
Si l'on considère les 9 premiers mois de l'année, la tendance est également favorable avec une progression de 16,8 %, la hausse concernant également les logements collectifs.

A noter : La **production départementale de béton prêt à l'emploi**, matériau utilisé dans la construction de logements et de locaux professionnels mais aussi pour les ouvrages d'art et les infrastructures, a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans. A un an d'intervalle, elle a progressé de 9 % et de 7,2 % en données cumulées depuis le début de l'année.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉS

Données cumulées des 9 premiers de chaque année

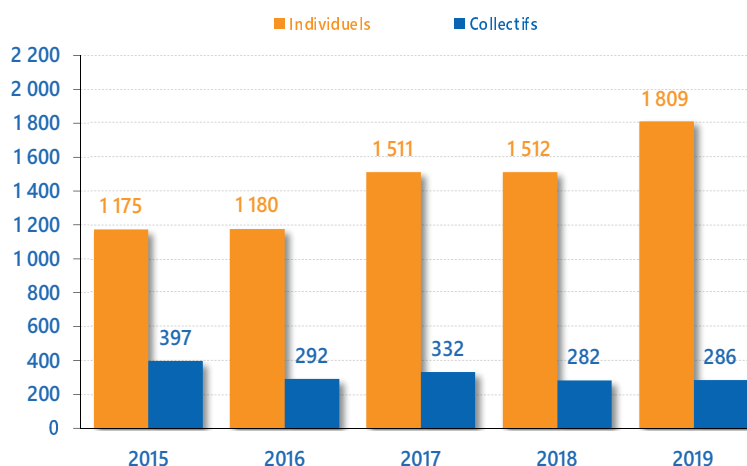
Source : DREAL



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCÉS

Données cumulées des 9 premiers mois de chaque année

Source : DREAL



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LA PRÉCARITÉ

REVENU DE SOLIDARITÉ
ACTIVE ET PRIME D'ACTIVITÉ

Fin septembre 2019, 10 155 foyers costarmoricains bénéficiaient du Revenu de Solidarité Active « Socle » versé par la CAF, soit 176 foyers supplémentaires à un an d'intervalle (+1,8 %).

33 028 foyers percevaient la Prime d'Activité, prestation qui complète les revenus d'activité professionnelle et remplace le RSA « Activité » et la Prime pour l'emploi. Versée mensuellement selon certaines conditions (+ de 18 ans, salaire net inférieur à 1 500 € par mois...) aux personnes en activité, son montant est recalculé tous les trimestres. Entre septembre 2018 et septembre 2019, 12 955 foyers supplémentaires ont bénéficié de cette prime en Côtes d'Armor (+64,5 %).

Au total, 43 183 foyers costarmoricains ont bénéficié de ces deux prestations (+43,7 % par rapport à septembre 2018), dont 2 284 foyers cumulaient RSA et Prime d'Activité.

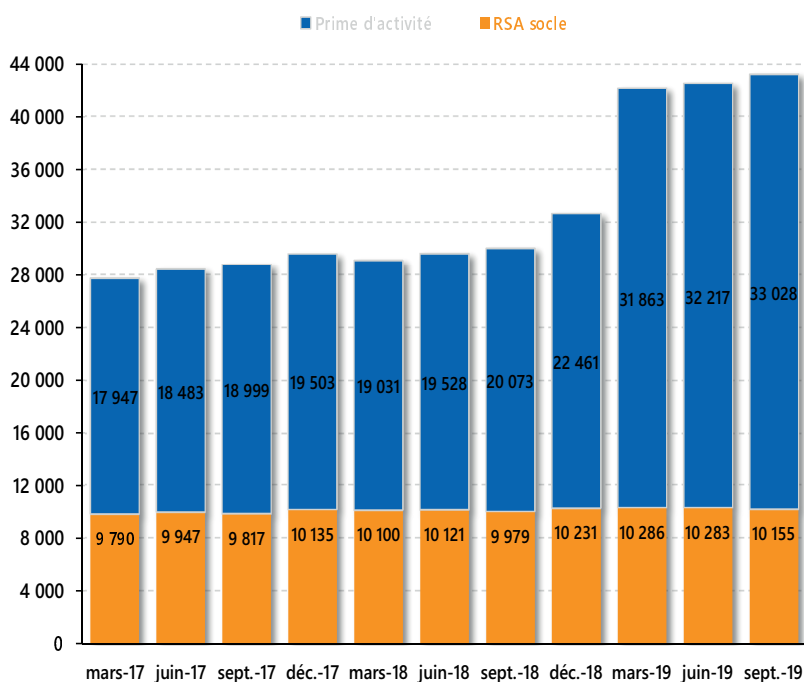
A ces foyers, qui reçoivent leurs prestations de la CAF, s'ajoutent les foyers des salariés et non-salariés agricoles (chefs d'exploitation, conjoints, collaborateurs, aides familiaux) qui peuvent également percevoir des prestations via la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

3 597 foyers ont bénéficié de la Prime d'Activité versée par la MSA en septembre 2019, soit 1 243 de plus qu'en septembre 2018 (+52,8 %). Cette hausse concerne principalement les salariés agricoles (+69,4 %), l'effectif des non-salariés agricoles bénéficiaires ayant quant à lui progressé de 18,3 %.

La forte progression des bénéficiaires est due aux effets de la revalorisation exceptionnelle de la Prime d'activité ainsi que de l'élargissement des conditions de son attribution suite à l'annonce présidentielle du 10 décembre 2018 et au décret du 21 décembre 2018, en réponse au mouvement des Gilets Jaunes.

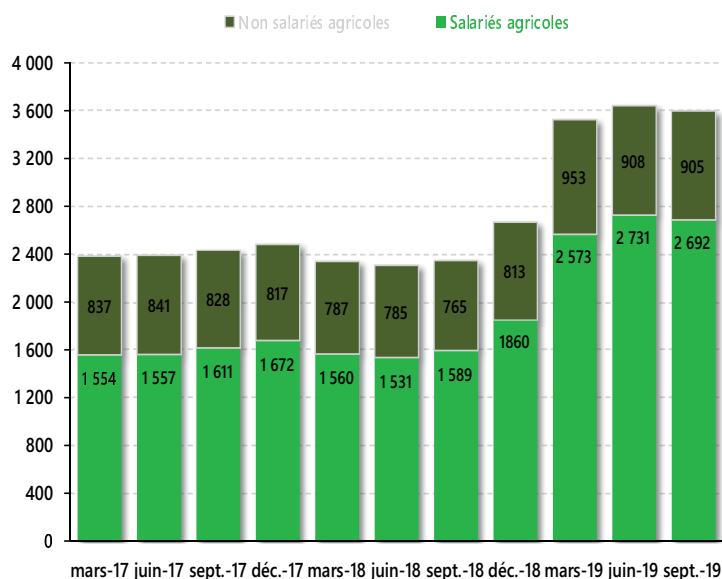
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET DE LA PRIME D'ACTIVITÉ VERSÉS PAR LA CAF

Source : Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ VERSÉE PAR LA MSA

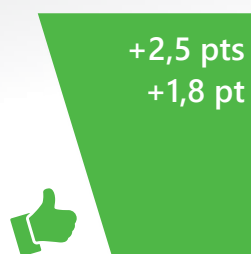
Source : MSA



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LE TOURISME



Taux d'occupation en hôtel
Taux d'occupation des campings


 HÔTELLERIE

Les hôtels des Côtes d'Armor ont accueilli **966 978 nuitées du 1^{er} janvier au 31 septembre 2019** (hausse de fréquentation de 0,6 % par rapport à 2018) cela grâce aux clientèles françaises (+ 2,1 %), les clientèles étrangères étant en recul (particulièrement les ressortissants du Royaume-Uni).

Depuis 2013, le volume des nuitées hôtelières a progressé de plus de 8 % en Côtes d'Armor et de 12,5 % en Bretagne qui est une des régions françaises à avoir le plus progressé.

Le taux d'occupation des hôtels des Côtes d'Armor, de janvier à septembre, s'établit à 57,2 %, pourcentage en progression de 2,5 pts par rapport à 2018, les clientèles d'affaires représentant 38,1 % des nuitées sur la période.

 CAMPINGS

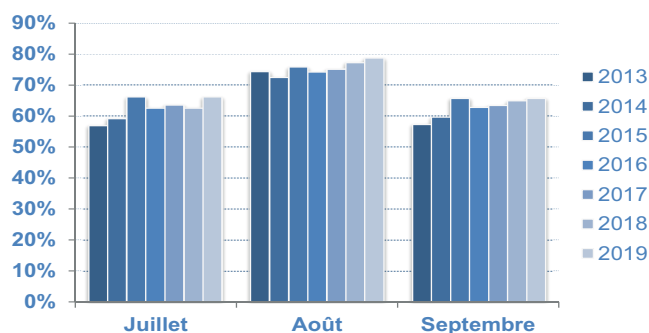
Le taux d'occupation des campings sur l'ensemble de la saison 2019 (avril à septembre) est de **35,8 %**, en hausse de 1,8 pt par rapport à 2018.

Les nuitées sont en progression de 4,3 % par rapport à 2018. De très bons mois de juin et juillet ont plus que compensé un mois de mai en repli. La hausse d'activité est principalement portée par la clientèle française (+8 %) alors que la clientèle étrangère est en repli (après une hausse de 12 % en 2018), particulièrement celle issue du Royaume-Uni. Ainsi, la saison 2019, dans la continuité des 4 dernières saisons touristiques, s'avère bien meilleure que les saisons comprises dans la période 2010-2013.

La Bretagne, avec une hausse de 4,3 % des nuitées, fait partie des régions qui ont le plus progressé avec la Nouvelle Aquitaine, les Pays de la Loire et la Normandie.

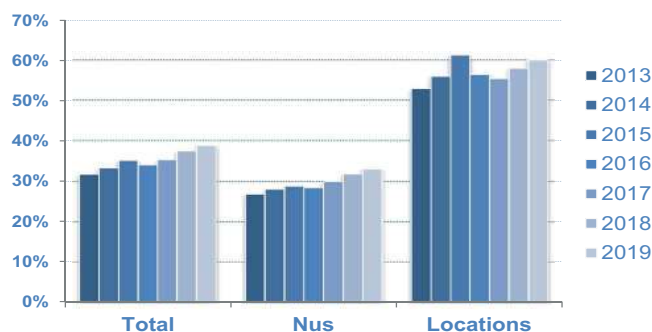
TAUX D'OCCUPATION DES HÔTELS

Source : Côtes d'Armor Destination – INSEE – DGCS



EVOLUTION DES TAUX D'OCCUPATION DES CAMPINGS (MAI A SEPTEMBRE)

Source : Côtes d'Armor Développement – Réseau Morgoat



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LA PÊCHE ET L'AGRICULTURE



Abattages de porcs
Prix du lait
Investissements agricoles
Valeur des ventes en criées



-18,8 %
-6,1 %

Tonnage des produits
de la pêche
Valeur des ventes en
criées

LA PÊCHE

3 748 tonnes de produits de la pêche ont été débarquées en criées au cours du 3^e trimestre 2019 pour un montant de 11,7 millions d'€. Les tonnages et les valeurs sont en baisse par rapport à l'année 2018 (respectivement -18,8 et -6,1 %).

Les poissons (71,9 % des apports en criées) enregistrent une diminution de 12,1 % en volume mais une hausse de 3,1 % en valeur.

Compte tenu d'une chute des apports d'encornets, espèce la mieux valorisée, les céphalopodes subissent une diminution des tonnages (-14,9 %) et de la valeur (-37 %). Les crustacés sont également en baisse (-20,2 % en volume et -6,2% en valeur). Les coquillages (17 % des apports en criées contre 23 % à un an d'intervalle) sont également concernés par de fortes baisses : -39,6 % en volume et -9,6 % en valeur. Malgré des apports de pétoncles à la hausse (+88 %), les débarquements d'amendes de mer (-65 %) et de bulots (-26 %) ont été plus réduits.

L'AGRICULTURE

L'évolution est comparable à celle du trimestre précédent (progression des abattages de bovins, porcs, poulets, dindes ainsi que de veaux au cours du 3^e trimestre 2019). Si la collecte de lait a diminué entre les 3^e trimestres 2018 et 2019, le volume cumulé depuis le début de l'année est en hausse comparativement à la même période de 2018.

L'investissement moyen dans les exploitations agricoles atteint un niveau record de 46 500 € au 3^e trimestre 2019, montant en hausse de 12 % par rapport à 2018. La hausse observée début 2019 est tirée par l'amélioration de la conjoncture en production laitière. La production porcine bénéficie également d'une conjoncture très favorable depuis quelques mois. Elle devrait logiquement se répercuter sur l'investissement du fait du vieillissement du parc de bâtiments d'élevage, notamment en engraissement.

COMPARAISON DES INDICATEURS

Données 3^e trimestres 2018 ET 2019

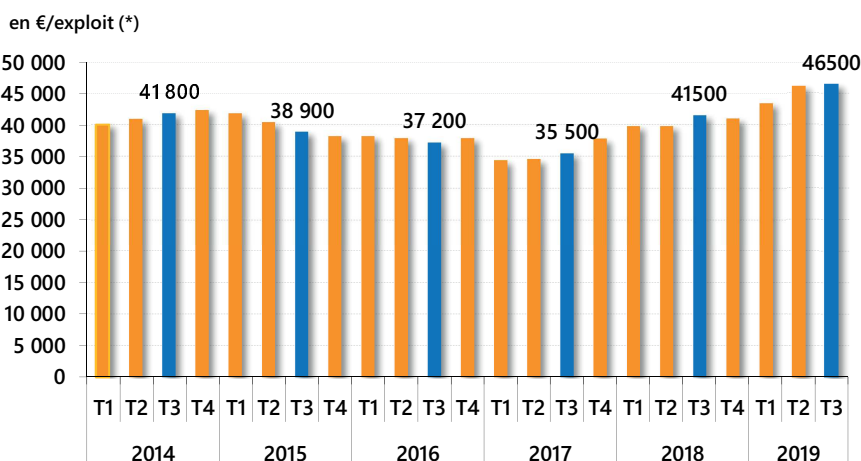
Sources : DRAAF, CAD (données criées)

	2018	2019	Variation
Livraisons de lait (milliers d'hl)	3 483	3 468	-0,4 %
Abattages gros bovins (milliers de têtes)	77	79	+ 2,7 %
Abattages veaux (milliers de têtes)	10	11	+ 6,0 %
Abattages porcins (milliers de têtes)	1 300	1 345	+ 3,5 %
Abattages poulets (milliers)	12 254	13 436	+ 9,7 %
Abattages dindes (milliers)	803	1 212	+ 50,9 %
Pêche-ventes en criées (tonnes)	4 614	3 748	- 18,8 %
Pêche-ventes en criées (milliers d'€)	12 483	11 719	- 6,1 %

INVESTISSEMENT EN AGRICULTURE

Source : CER FRANCE

(*) Analyse sur près de 4 300 exploitations agricoles professionnelles en activité (hors installations notamment)



ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

LA PÊCHE ET L'AGRICULTURE

 L'AGRICULTURE - PRIX DU PORC

Le prix moyen du porc en septembre 2019 était de 1,36 €/kg, montant en hausse de 13,5 % par rapport à septembre 2018.

Le prix du porc a atteint un pic en juillet 2017 (1,424 €/kg) pour redescendre ensuite régulièrement jusqu'à fin décembre 2018, date à laquelle il est parvenu à son niveau le plus bas (1,196 €/kg). Le prix est ensuite remonté à partir de la mi-mars 2019, tiré par la demande asiatique, notamment chinoise.

La reprise observée depuis lors a permis de compenser en moyenne les pertes de trésorerie subies durant la crise précédente. Pour les situations les plus fragiles, il faudra encore attendre pour constater une amélioration notable des bilans financiers qui devrait cependant être rendue possible par un maintien en 2020 des tendances actuelles.

La poursuite de la reprise repose toujours sur la hausse de la demande chinoise suite à la crise FPA (Fièvre Porcine Africaine). La menace étant très présente en Europe, la vigilance reste d'actualité.

 L'AGRICULTURE - PRIX DU LAIT

Le prix du lait « A » payé aux producteurs a atteint 331,81 € pour 1 000 litres en septembre 2019, montant en hausse de 3,3 % à un an d'intervalle.

La moitié de cette hausse serait imputable à la mise en place de la loi EGALIM. Sur le marché français, la tendance de prix est favorable pour le beurre mais plus modérée pour les autres produits laitiers.

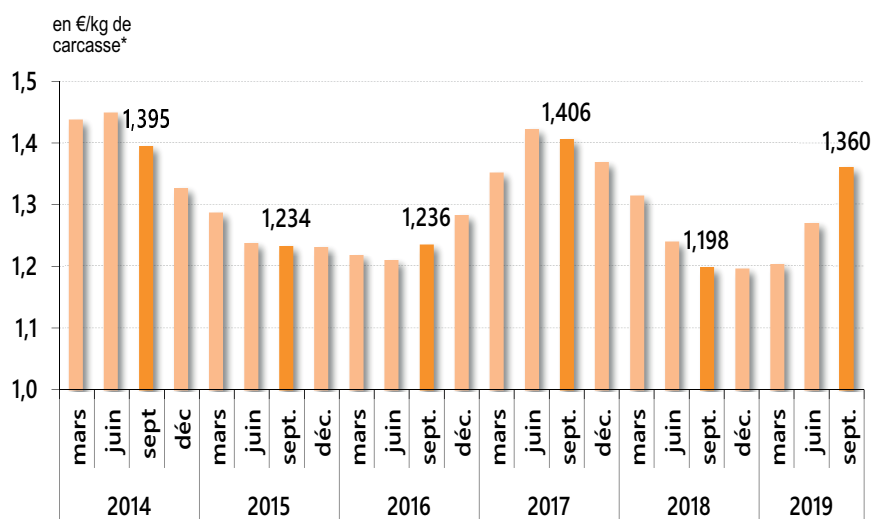
Au niveau international, la collecte est peu dynamique chez les principaux exportateurs (Union européenne, USA, Nouvelle-Zélande). Poursuivant son redressement depuis le mois d'août, la collecte française devrait atteindre en fin d'année le niveau de 2018. La demande mondiale, tirée par la Chine, reste dynamique.

La principale contrainte pour les producteurs reste la progression des charges (coût des aliments, charges de structure...). En retrait sur le 1^{er} semestre, les revenus du 3^e trimestre 2019 retrouvent cependant leur niveau de l'année précédent.

PRIX DE BASE DU PORC AU MARCHÉ DU PORC BRETON* - Estimations depuis septembre 2015

Source : CER France

(*) Les producteurs perçoivent des plus-values liées à la qualité et au respect de différents cahiers des charges

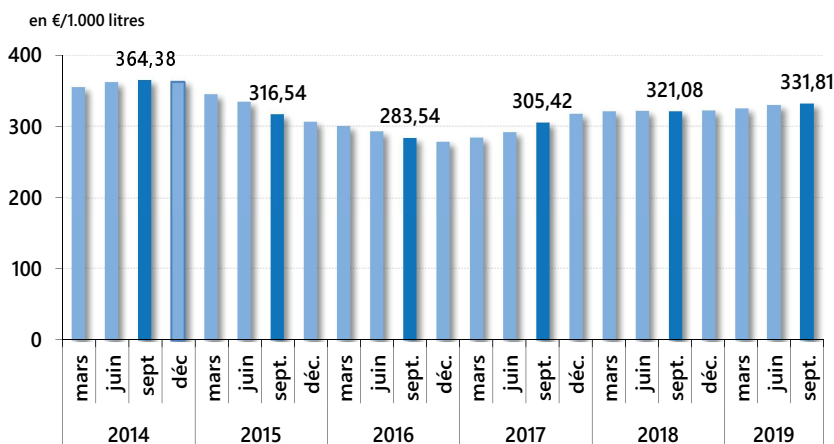


PRIX DE BASE DU LAIT « A » EN CÔTES D'ARMOR*

Moyenne des deux principaux acheteurs

Source : CER France

(*) Les producteurs perçoivent des plus-values liées à la qualité et au respect de différents cahiers des charges



LES PARTENAIRES

ENTREPRISES

COMMERCE
EXTÉRIEUREMPLOI
CHÔMAGEMÉNAGES
LOGEMENTTOURISME
AGRICULTURE

CE BULLETIN DE CONJONCTURE A ÉTÉ RÉALISÉ
EN COLLABORATION AVEC :

- | La Direction Départementale des Finances Publiques
- | L'Insee Bretagne
- | L'Urssaf Bretagne
- | La Banque de France
- | La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- | La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- | Les Directions Régionale et Départementale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- | La Direction Régionale des Douanes
- | La Cellule Économique du BTP
- | La Caisse d'Allocations Familiales
- | CERFRANCE
- | Côtes d'Armor Destination (CAD)

Les données du Tableau de bord des Côtes d'Armor sont actualisées aux dates suivantes :

- début juin pour les données du 1^e trimestre
- début septembre pour les données du 2nd trimestre
- début décembre pour les données du 3^e trimestre
- début mars pour les données du 4^e trimestre.